Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Boucher

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2002 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Témoignage d’une enseignante confrontée à la violence au collège** (4 questions) — **Page 3**
2. **Violence destructrice et conflit constructif** (2 questions) — **Page 5**
3. **Télévision, exclusion sociale et violence** (5 questions) — **Page 6**
4. **Évolution de la criminalité et des mineurs mis en cause en France** (2 questions) — **Page 8**
5. **Affiche de sensibilisation à la violence envers les enfants** (3 questions) — **Page 10**
6. **La violence dans notre société est-elle le fait des seuls jeunes ?** (1 question) — **Page 12**
7. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2002/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

1. Témoignage d’une enseignante confrontée à la violence au collège

Une jeune enseignante témoigne de son expérience dans un collège de banlieue où elle tente d’enseigner à une classe agitée et agressive. Elle décrit différentes formes de violence, ses réactions successives et son questionnement sur l’incompréhension entre son monde et celui des élèves.

Question a). Donnez un titre à ce témoignage. (1 point)

Le témoignage raconte l’expérience d’une jeune enseignante dans une classe où le chahut, les insultes et les agressions rendent le cours difficile. Il montre aussi sa peur, son impuissance et son interrogation face à des élèves dont elle peine à comprendre le vécu. Un titre pertinent doit résumer cette confrontation sans présenter tous les élèves comme violents.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une enseignante face à la violence et à l’impuissance dans un collège de banlieue ouvrière.

Question b). Indiquez sous quelles formes se manifeste la violence et justifiez votre réponse en utilisant des éléments du texte. (3 points)

Forme de violence	Éléments du texte
Verbale	Insultes et menace : « Je vais te claquer la gueule ».
Physique	Deux garçons se précipitent pour battre une fille.
Psychologique et sexiste	Intimidation des plus faibles, dessin de l’enseignante nue et injures sexistes.
Perturbation du cours	Chahut, coups sur la table et volets coulissés dans un vacarme assourdissant.

Le récit montre donc des violences dirigées contre des personnes, ainsi qu’une agressivité qui empêche l’enseignante de faire classe. Le racket, le vol et le vandalisme sont évoqués comme des rumeurs ou des problèmes du collège, pas comme des actes constatés pendant cette heure.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Violences verbale, physique, psychologique et sexiste, auxquelles s’ajoutent le chahut et les actes qui perturbent le cours.

Question c). Après avoir lu ce témoignage, identifiez les sentiments successifs éprouvés par l’enseignante. (2 points)

Avant le cours, les avertissements reçus suscitent chez elle de l’appréhension, mais elle veut aussi transmettre le plaisir des mots. Devant l’agitation, elle est médusée et découragée ; face aux insultes et aux agressions, sa colère et son impuissance s’accompagnent de peur. À la fin du témoignage, son désir de comprendre les élèves se transforme en doute et en interrogation sur leur incompréhension mutuelle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Appréhension, puis désir de transmettre ; étonnement, découragement, colère, impuissance et peur ; enfin, doute et interrogation.

Question d). Expliquez la dernière phrase du texte. (4 points)

Par « deux mondes différents », l'enseignante désigne l'éloignement entre son expérience et celle des élèves : leurs repères, leur milieu social et leur rapport à l'école ne sont pas les mêmes. L'expression « deux histoires incompatibles » souligne que leurs parcours et leurs attentes paraissent difficiles à concilier.

Elle constate ainsi qu'elle ne parvient pas à établir un véritable dialogue ni à comprendre pleinement les élèves. Cette phrase traduit son doute et son sentiment d'échec ; elle n'excuse pas les violences, mais met en évidence une profonde incompréhension entre eux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'enseignante et les élèves ont des parcours, des repères et des rapports à l'école éloignés, ce qui rend le dialogue difficile et nourrit son doute.

2. Violence destructrice et conflit constructif

Le document 1 rapporte les agressions, les intimidations et le désordre vécus par une enseignante dans un collège. Le document 2 présente la réflexion d'Albert Jacquard sur le conflit, qui peut aider chacun à se construire s'il ne vise ni la destruction ni la domination.

Question a). Montrez que la violence exprimée dans le document 1 ne correspond pas à celle définie par Albert Jacquard, en vous appuyant sur au moins deux éléments de chaque texte. (3 points)

Les deux textes évoquent des heurts, mais leurs buts et leurs effets s'opposent. Dans le document 1, des élèves frappent une fille et l'insultent ; ils intimident aussi l'enseignante, qui se sent « constamment en danger physique ». Cette violence blesse et cherche à dominer. Chez Albert Jacquard, le conflit peut au contraire faire reconnaître « l'unicité » de chacun et permettre sa « construction progressive ». Il devient bénéfique s'il ne vise ni la destruction de l'autre ni l'instauration d'une hiérarchie. La violence du collège ne répond donc pas à cette définition constructive.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Document 1 : violence destructrice et dominatrice. Document 2 : conflit constructif, qui reconnaît la singularité de chacun sans chercher à le détruire ni à le dominer.

Question b). En utilisant des exemples historiques, économiques, politiques ou d'autres domaines, montrez que « le heurt même violent est bienfaisant ». (3 points)

Le « heurt » n'est pas forcément une violence physique : il peut être une lutte ou une opposition ferme. En 1936, les grèves et les revendications ouvrières ont contribué à des avancées sociales comme les congés payés et la semaine de quarante heures. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Résistance a combattu l'occupation nazie pour défendre la liberté. Ces exemples montrent que des conflits peuvent transformer la société et protéger des droits, à condition de combattre l'injustice plutôt que de chercher à détruire les personnes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les conflits peuvent faire progresser les droits et défendre les libertés, s'ils combattent l'injustice sans viser la destruction des personnes.

3. Télévision, exclusion sociale et violence

François Mariet remet en question l'idée que les images télévisées rendent les enfants violents et critique le fait de faire de la télévision un bouc émissaire. Il associe la surconsommation télévisuelle à l'exclusion sociale et aux conditions de vie, sans présenter la télévision comme la cause directe de la délinquance.

a)

Question 1. Expliquez l'expression « un calmant social ». (1 point)

> « Cette surconsommation, qui peut jouer un rôle de calmant social »

La télévision occupe les adolescents et les distrait momentanément de leurs difficultés. Elle peut ainsi apaiser les tensions et atténuer le malaise associé à l'exclusion ou au manque de loisirs. Comme un calmant, elle soulage temporairement sans traiter la cause du trouble. Cette image ne signifie donc pas que la télévision règle les problèmes sociaux : elle en masque ou en réduit provisoirement les effets.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

La télévision apaise provisoirement les tensions sociales, sans résoudre les difficultés qui les provoquent.

Question 2. Indiquez à quel champ lexical appartient l'expression « un calmant social », puis relevez deux autres mots appartenant à ce champ lexical. (1 point pour le champ lexical et 1 point pour les deux mots)

« Calmant » évoque un produit qui apaise un trouble. L'expression appartient donc au champ lexical de la médecine et de la santé, présent également dans d'autres mots du texte.

Mot relevé	Lien avec le champ lexical
vaccination	Prévention médicale
santé	État médical

Ces deux termes sont employés dans le passage où l'auteur compare les risques sanitaires et sociaux auxquels les enfants sont exposés. Ils complètent le mot « calmant ».

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Champ lexical médical : « vaccination » et « santé ».

Question 3. Expliquez ce que l'auteur veut montrer en utilisant ce champ lexical. (2 points)

En parlant de « calmant social », l'auteur présente la télévision comme un moyen d'apaiser provisoirement un malaise collectif. L'image médicale souligne que ce soulagement reste superficiel : regarder la télévision peut occuper les adolescents privés d'autres loisirs, mais ne supprime ni l'exclusion ni les difficultés quotidiennes. Le vocabulaire du soin invite ainsi à distinguer les effets visibles du problème de ses causes. Mariet critique les réponses faciles qui détournent l'attention des conditions de vie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La télévision atténue les effets du malaise social, mais n'en soigne pas les causes.

Question b). Quelle est, selon l'auteur, la cause de la violence ? Justifiez votre réponse en citant le texte. (2 points)

Selon l'auteur, les conditions de vie et l'exclusion sociale sont au cœur du problème. Il observe que la consommation télévisuelle augmente avec l'exclusion et que la télévision sert parfois de loisir de remplacement, faute d'autres offres. Il relie cette surconsommation à la délinquance, sans en faire une cause directe de celle-ci.

> « Mais l'une n'est pas la cause de l'autre ; elles ont une cause commune, les conditions de vie. »

La violence ne s'explique donc pas par la télévision seule, mais par le contexte social.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La cause commune est celle des conditions de vie, notamment l'exclusion sociale.

Question c). Quelle est la thèse rejetée par l'auteur ? (2 points)

L'auteur rejette l'idée que regarder des émissions violentes suffise à rendre les enfants violents. Il présente ce raisonnement comme une déduction simpliste : « Les enfants regardent la télévision, la télévision est violente, donc la télévision rend les enfants violents. »

Il conteste également l'idée que la télévision soit la cause directe de la délinquance. Selon lui, la consommation télévisuelle excessive et certaines formes de délinquance sont associées aux mêmes conditions de vie. Faire de la télévision un bouc émissaire empêche ainsi de s'attaquer aux causes sociales.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mariet rejette l'idée que la télévision provoque directement la violence des enfants.

4. Évolution de la criminalité et des mineurs mis en cause en France

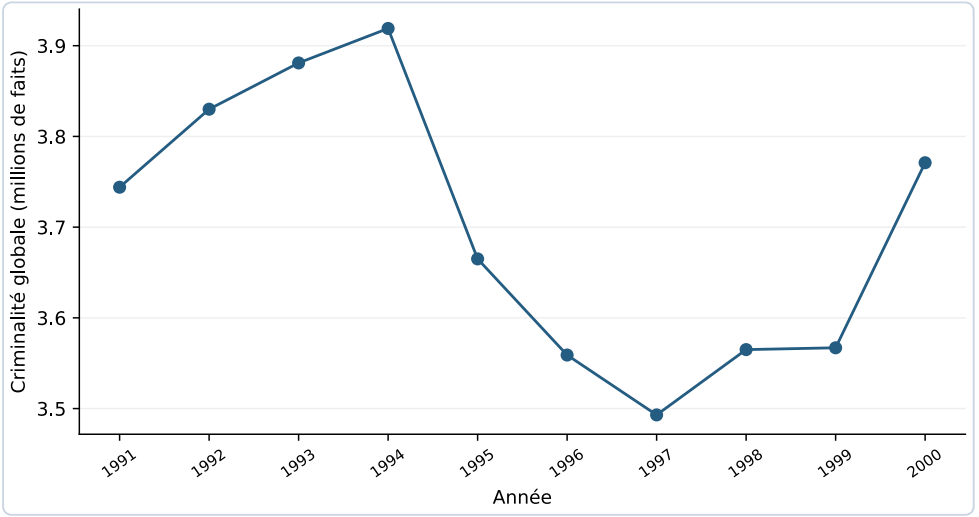
Deux tableaux de la Police et de la Gendarmerie présentent des données pour la période 1991-2000 : la criminalité globale et le nombre de mineurs mis en cause, avec leur part dans le total. Il faut représenter les données absolues sur des graphiques, puis les comparer pour tirer des conclusions sur l'évolution de la violence en France.

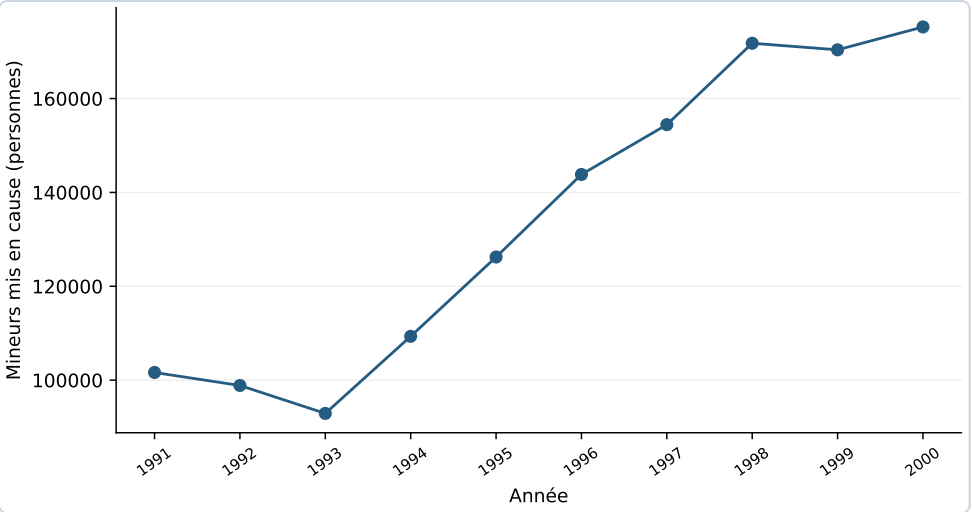
Question a). Pour chacun des tableaux statistiques, réalisez sur une feuille de papier millimétré un graphique en données absolues. Respectez les échelles : tableau 1, 1 cm représente 1 million ; tableau 2, 0,5 cm représente 20 000. (4 points)

Tracez deux graphiques distincts, avec les années en abscisse et les effectifs absolus en ordonnée. Reliez les points et indiquez les titres, les unités et les échelles. Les valeurs du premier tableau sont en milliers : convertissez-les en millions pour obtenir les hauteurs ci-dessous.

Année	Criminalité globale : hauteur (cm)	Mineurs mis en cause : hauteur (cm)
1991	3,744	2,541
1992	3,830	2,472
1993	3,881	2,323
1994	3,919	2,733
1995	3,665	3,156
1996	3,559	3,596
1997	3,493	3,861
1998	3,565	4,295
1999	3,567	4,260
2000	3,771	4,381

Pour la criminalité, 1 cm représente 1 million de faits. Pour les mineurs, 0,5 cm représente 20 000 personnes, soit une hauteur égale à l'effectif divisé par 40 000.





✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux courbes de 1991 à 2000 : criminalité globale en millions et mineurs mis en cause en personnes, aux échelles demandées.

Question b). Après confrontation des deux graphiques, quelles conclusions tirez-vous sur l'état de cette violence en France ? (2 points)

La criminalité globale fluctue : elle culmine en 1994, baisse jusqu'en 1997, puis remonte. Entre 1991 et 2000, elle passe de 3,744 à 3,771 millions. En revanche, le nombre de mineurs mis en cause augmente nettement, de 101 631 à 175 256, et leur part passe de 13,2 % à 21 %. Les données montrent donc une hausse des mineurs mis en cause, mais pas une progression continue de la criminalité globale. Elles ne permettent pas d'affirmer que les jeunes sont les seuls responsables de la violence.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La criminalité globale fluctue légèrement, tandis que le nombre et la part des mineurs mis en cause augmentent nettement entre 1991 et 2000.

5. Affiche de sensibilisation à la violence envers les enfants

L'affiche d'Enfance et Partage affirme que les enfants sont sans défense et que la loi mérite une correction, avec une image associée à un message d'intervention. Les questions portent sur la description et l'interprétation de l'image, le sens du slogan et le public visé.

Question a). Faites l'analyse descriptive du document et indiquez ce que suggère l'image. (3 points)

Sur fond noir, l'affiche présente en gros caractères blancs le message « Les enfants sont sans défense. La loi mérite une correction. » Une grande ceinture, avec sa boucle, occupe l'image. Aucun enfant n'est représenté. Cet objet évoque les coups et suggère que les enfants, vulnérables, doivent être protégés contre les violences. La mention « Oser intervenir » transforme le constat en appel à l'action.

Affiche annotée



✓ RÉPONSE À RETENIR

L'image de la ceinture évoque les violences physiques et appelle à protéger les enfants et à intervenir.

Question b). Comment comprenez-vous le slogan « la loi mérite une correction » ? (2 points)

Le slogan joue sur le double sens de « correction » : une punition corporelle, mais aussi la modification d'un texte ou d'une règle. Il dénonce une loi jugée insuffisante face aux violences envers les enfants et réclame son amélioration. La formule détourne l'idée de correction infligée à l'enfant pour demander que la loi, elle, soit « corrigée » afin de mieux le protéger.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le slogan réclame une loi renforcée pour mieux protéger les enfants victimes de violences.

Question c). Quel est le public visé par cette affiche ? (2 points)

L’affiche s’adresse aux adultes capables d’agir pour protéger les enfants, notamment aux témoins et aux personnes qui les entourent. L’appel « Oser intervenir » les incite à signaler les violences plutôt qu’à garder le silence. La demande de modifier la loi vise également les responsables publics et les législateurs.

- Adultes, témoins et entourage des enfants.
- Responsables publics chargés de faire évoluer la loi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le public visé est celui des adultes susceptibles d’intervenir, ainsi que des responsables pouvant renforcer la loi.

6. La violence dans notre société est-elle le fait des seuls jeunes ?

La synthèse invite à examiner si la violence dans la société concerne uniquement les jeunes ou touche aussi d'autres groupes. Le candidat doit développer son point de vue en une trentaine de lignes et l'illustrer par des exemples précis issus des domaines socio-économiques.

Question Synthèse. Développez votre point de vue sur la question : « La violence dans notre société n'est-elle que le fait des jeunes ? » Rédigez une trentaine de lignes et illustrez votre réflexion par des exemples précis pris dans les domaines socio-économiques. (22 points)

La violence touche toutes les générations,
pas seulement les jeunes.
Certes, des adolescents commettent des agressions,
du racket ou des dégradations.
Le témoignage de l'enseignante montre
la peur et les humiliations à l'école.
Mais les adultes sont aussi auteurs
de violences.
Dans les familles, violences conjugales
et maltraitance frappent femmes et enfants.
Au travail, harcèlement et discriminations
atteignent la santé des salariés.
La précarité, le chômage et l'exclusion
peuvent accentuer les tensions,
sans justifier les actes.
À l'échelle collective, guerres, terrorisme
et violences racistes sont aussi
le fait d'adultes.
Des décisions économiques ou politiques
peuvent créer injustices et souffrances.
La télévision n'est toutefois pas
la cause unique de la délinquance :
les conditions de vie et
le manque de perspectives comptent aussi.
Il faut donc refuser
de désigner les jeunes comme boucs émissaires.
Prévenir les violences, réduire les inégalités
et protéger les victimes
est l'affaire de toute la société.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La violence n'est pas propre aux jeunes : elle prend des formes diverses à tous les âges. Sa prévention et la protection des victimes concernent toute la société.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Brevet professionnel, spécialité Boucher, porte sur la violence et associe étude de textes, analyse d'affiche, représentation graphique de statistiques et synthèse argumentée. Pour la session Automne 2002, elle dure 3 heures et vaut coefficient 3 ; aucun code sujet n'est imprimé. Les compétences évaluées sont la compréhension, l'interprétation, l'analyse de données et la rédaction argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Distinguer la violence visant la destruction ou la domination du conflit qui favorise la reconnaissance et la construction de chacun.
- Étayer une interprétation par des éléments précis des documents et relier chaque exemple à l'idée défendue.
- Représenter les données absolues en respectant les unités et les échelles prescrites pour chaque tableau.
- Une corrélation ne prouve pas un lien de causalité : deux phénomènes peuvent avoir une cause commune.

Points de vigilance & attentes du jury

- Répondez à chaque sous-question et distinguez description, interprétation et justification.
- Appuyez l'analyse des textes sur des citations ou des éléments précis du document.
- Respectez les échelles, les unités et le report des valeurs dans chacun des deux graphiques.
- Structurez la synthèse et défendez votre point de vue par des exemples socio-économiques précis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment réaliser les graphiques demandés à partir des deux tableaux ?

Tracez un graphique par tableau sur papier millimétré, avec les années sur l'axe horizontal et les valeurs absolues sur l'axe vertical. Respectez l'échelle propre à chaque tableau, reportez les données et indiquez clairement les axes et leurs unités.

Q : Comment distinguer le conflit bénéfique de la violence décrite dans le témoignage ?

Examinez la finalité et les effets du heurt. Chez Jacquard, le conflit peut construire chacun s'il ne cherche ni à détruire ni à dominer. Le témoignage décrit au contraire des agressions, des insultes et des intimidations.

Q : Comment organiser les trois heures et répartir les points ?

L'épreuve dure 3 heures et totalise 60 points : les documents 1 à 5 valent 38 points et la synthèse 22. Gardez du temps pour les deux graphiques et prévoyez environ une trentaine de lignes pour la synthèse.

Q : Quels critères faut-il soigner pour répondre aux attentes du sujet ?

Le sujet précise les points et les tâches de chaque question. Justifiez vos analyses à partir des documents, respectez les échelles des graphiques et construisez une synthèse argumentée, illustrée par des exemples précis.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2002/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2002 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.